

ACTUALITÉS

PUBLIE LE 26/08/2020

Appel à projets "soutien à l'investissement dans des secteurs stratégiques"

Du 31 août jusqu'au 17 novembre 2020, un appel à projets va être ouvert par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance. Il vise à soutenir l'investissement industriel dans des secteurs stratégiques.

Dans le cadre du plan de relance, le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, lance un appel à projets pour favoriser l'autonomie et la résilience de l'industrie française. Les dossiers pourront être déposés à partir du 31 août.

Quatre secteurs sont considérés comme stratégiques

Santé (permettre la production de produits de santé jugés prioritaires), agroalimentaire (diversifier les approvisionnements, soutenir la création, ou le redéploiement de capacités de production, permettant d'assurer la souveraineté alimentaire), électronique (diminuer la dépendance de la fabrication électronique française), chimie, métaux et matières premières : **l'appel à projet cible les secteurs les plus critiques.**

Les projets d'investissement candidats à l'appel à projets peuvent se présenter sous la forme de créations de nouvelles unités de production. Sont concernées aussi les investissements dans des unités de production existantes, pour augmenter et moderniser leurs capacités de production ou les rendre plus productives et flexibles et le développement et de la mise en œuvre à l'échelle industrielle de procédés technologiques innovants.

Pour le volet agroalimentaire, les projets proposés devront être « en cohérence avec les récentes annonces du président de la République sur la souveraineté alimentaire dans une démarche d'**autonomie et de durabilité environnementale** », indiquent encore les instances ministérielles.

L'appel à projets est ouvert jusqu'au 17 novembre 2020, à midi.

[Téléchargez le cahier des charges en cliquant ici.](#)



RETOUR À LA LISTE

